

2010/2011



RAPPORT ANNUEL
LES RESTOS DU CŒUR



P

LES RESTAURANTS
DU COEUR
LES RELAIS DU COEUR

“Y’EN AURA
POUR TOUT LE
MONDE !”

COLUCHE, Europe 1, Sept. 1985

COLUCHE CRÉE LES RESTOS

“On a reçu beaucoup de courriers de chômeurs qui disaient : vous êtes bien gentils, vous chantez pour médecins sans diplôme, mais tout le pognon s’en va à l'étranger*, quand est-ce que vous allez chanter pour les chômeurs ?

Et j'ai une petite idée, comme ça, si des fois y'a des marques qui m'entendent, (...) si y'a des gens qui sont intéressés pour sponsoriser une cantine gratuite qu'on pourrait commencer par faire à Paris par exemple et puis qu'on étalerait après dans les grandes villes de France. Nous on est prêts à aider une entreprise comme ça, qui ferait un resto par exemple, qu'aurait comme ambition au départ, de faire 2000-3000 couverts par jour gratuitement (...).

On est prêts à recevoir les dons de toute la France (...). Et puis on essaiera un jour de faire une grande cantine, peut-être cet hiver, gratos. Voilà.”

*C'est l'époque où de nombreux artistes se mobilisent contre la famine en Ethiopie.

La lettre du président	5
PEAD – Sauvons les frigos de l'Europe	6

1.

L'ASSOCIATION

	PAGE	9
1.1	Présentation	10
1.2	Historique	12
1.3	Fonctionnement	14
1.4	Bénévoles et salariés	18
1.5	Chiffres clés	20
1.6	Les ressources et leurs emplois	22
1.7	Les Enfoirés	30

2.

LES MISSIONS SOCIALES

	PAGE	33
2.1	L'aide alimentaire	34
2.2	L'insertion socioprofessionnelle	38
2.3	Logement et hébergement d'urgence	44
2.4	L'aide aux gens de la rue	48
2.5	Accompagnement scolaire et lutte contre l'illettrisme	52
2.6	Culture et loisirs	54
2.7	Microcrédit personnel	60
2.8	La formation	62

3.

LE RAPPORT MORAL

	PAGE	63
--	------	----

4.

LE RAPPORT FINANCIER 2010/2011

	PAGE	73
4.1	Présentation synthétique	75
4.2	Les comptes de l'association nationale	76
4.3	Les comptes des associations départementales	82
4.4	Les comptes combinés	84
4.5	Contribution en nature	88
4.6	Événements survenus après la clôture	88
4.7	Frais de déplacement des administrateurs nationaux	89
4.8	Montant des salaires des 5 personnes les mieux rémunérées de l'association nationale	89

OLIVIER BERTHE

Président

BIEN PLUS AVEC BIEN MOINS ?

A l'heure où nous imprimons ces lignes, l'incertitude règne encore sur le sort du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD).

C'est-à-dire que nous ignorons si notre budget d'aide alimentaire sera ou non amputé de 23 %...

En revanche, nous savons déjà que l'Europe connaît une nouvelle crise, alors même que la précédente ne cesse de faire des centaines de milliers de victimes.

Nous savons aussi que les chiffres du chômage sont repartis à la hausse (2 280 000 personnes), tout comme ceux du nombre de "fin de droits" Et que par conséquent la précarité frappera davantage cet hiver.

Nous sommes donc assurés de devoir dépasser le nombre de 109 millions de repas distribués au cours de la précédente campagne.

Et pourtant, les Restos œuvrent en permanence pour améliorer chaque chapitre de leurs activités.

Avant tout pour les centaines de milliers de personnes qu'ils accueillent, 860 000 par jour pendant la dernière campagne d'hiver, ainsi qu'à moindre apport, pour celles qu'ils aident pendant l'inter-campagne.

1. **Grâce à la formation dispensée aux bénévoles**, à la qualité des salariés recrutés, au soin porté à l'organisation, la logistique et à la gestion de cette grande ruche...
2. **Grâce à la maîtrise constante de leurs dépenses** : le taux des frais généraux a chuté de 7,6 % à **seulement 7,1 %**.
3. **Grâce à tous les ateliers ou chantiers d'insertion** qu'ils créent et animent pour ouvrir le plus largement les portes sur un avenir meilleur.
4. **Grâce à tous les soutiens fidèles et forts de la part des donateurs** (par leur nombre et par le montant de leurs dons en constante augmentation), de celle des **Enfoirés** (par leurs concerts si populaires et uniques au monde), de celle des **pouvoirs publics** (par les aides qu'ils octroient financièrement ou politiquement, indépendamment de leurs tendances respectives).

Sans sombrer dans l'angélisme, toute cette activité se déroule la plupart du temps dans un climat serein et chaleureux, empreint d'un esprit responsable.

Ce sont là les seules raisons qui amènent à défendre le PEAD et les raisons essentielles qui nous ont poussés à nous mobiliser si nombreux depuis le mois d'avril 2011.

PEAD pour qui, pourquoi ?

Au cours de la première campagne, Coluche a vite pris conscience d'une aberration au niveau des "frigos de l'Europe". Des tonnes de produits agricoles étaient stockées à prix d'or afin de réguler les cours, d'un côté, quand de l'autre vivaient des millions de personnes en carence alimentaire.

C'est pourquoi il s'est rendu devant la Commission et le Parlement Européen au début de l'année 1986. Il a réussi, avec génie, à prouver que donner ces stocks aux plus pauvres coûterait moins cher que de les conserver, sans perturber les marchés. En 1987, sous l'impulsion de Henri Nallet (ancien ministre de l'Agriculture) et Jacques Delors, Président de la Commission Européenne, le Programme Européen d'Aide aux plus Dému-

nis (PEAD) a donc vu le jour. **Il bénéficie aujourd'hui à 18 millions d'Européens, dans 19 pays, et représente, pour notre association, 23 % du budget alimentaire. Ce plan européen est l'un des seuls à symboliser une volonté humaniste** et non technique,

comme la plupart des autres mesures de l'Union Européenne.

Pour les Restos, hormis l'illustration que, pour difficiles qu'ils soient, les combats ne sont pas perdus d'avance, ce plan est crucial :

Du fait même de cet apport régulier et garanti chaque année, le PEAD a permis de grandes innovations en matière d'aide alimentaire.

Cette constance a donné l'opportunité de négocier à l'avance les achats et leurs transports, et ainsi de faire chuter les coûts. Il a surtout donné aux Restos la possibilité de consacrer les dons aux achats de fruits et légumes frais et autres produits garantissant les équilibres nutritionnels. Grâce à ces "facilités", les Restos ont pu se livrer à d'autres tâches, et en particulier à **l'aide à l'insertion**. En effet, le fait de côtoyer des personnes régulièrement pendant l'hiver, voire davantage, crée une confiance et donne lieu à des rapports très différents. C'est ainsi que les bénévoles apprennent à connaître les difficultés spécifiques de chaque personne accueillie (logement précaire, illettrisme, surendettement, etc...)

On peut considérer ce PEAD comme un socle pérenne, clé de tout le développement des missions sociales et solidaires, de notre association. Voilà pourquoi, bien qu'étant l'association qui reçoit proportionnellement le moins de denrées de l'Europe, (23 %, quand d'autres en France en reçoivent jusqu'à 50 % et d'autres encore, en Europe, jusqu'à 80 %), les Restos ont tenu à s'associer aux autres attributaires français du PEAD (Banques Alimentaires, Secours Populaire, Croix Rouge), pour mener la bataille de son maintien. Lequel était remis en cause par une minorité de 6 pays contestant la dotation financière attribuée par l'Union Européenne lorsque les stocks sont insuffisants.

Le gouvernement français, conscient du péril menaçant cette aide européenne, nous a donné l'occasion de nous rendre à Berlin où nous avons rencontré et échangé avec nos homologues d'Allemagne, pays pourtant peu favorable au maintien de cette aide.

Un communiqué commun a illustré l'entente entre nous tous – en France ou en Allemagne – qui œuvrons pour le même objectif : permettre au plus grand nombre de ceux que nous accueillons de se sortir durablement de la précarité.

D'évidence, la solution est politique.

Quoi qu'il advienne, les Restos du Cœur, connus autant pour la qualité de leur accueil que par la rigueur de leur gestion, feront le maximum pour satisfaire équitablement les personnes qui fréquentent leurs centres.

Mais arrive un moment où l'impossible est atteint.

Il est indispensable que les candidats à l'élection présidentielle de 2012 s'engagent à mettre en œuvre les mesures d'urgence qui s'imposent, en commençant par l'emploi et le logement.

Nous leur rappellerons avec force et détermination, en faisant porter la voix de ceux qu'on n'écoute pas suffisamment.

On compte sur vous.

SAUVONS LE DE L'EU

Une idée de Coluche : la redistribution des stocks agricoles européens aux plus démunis

En 1986, **Coluche qui a créé les Restos du Cœur** quelques mois plus tôt, prend connaissance de l'existence et du fonctionnement des **stocks européens**¹. Soutenu par Henri Nallet, alors ministre de l'Agriculture du gouvernement Mitterrand, il se rend avec Jacques Delors, Président de la Commission Européenne, devant le Parlement Européen, pour solliciter **le don des stocks en faveur des plus démunis**.

En 1987, la Commission Européenne ouvre une partie de ses frigos et crée le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD). En France, ce programme est principalement réparti entre quatre grandes associations en charge de l'aide alimentaire : La Banque Alimentaire, le Secours Populaire, la Croix Rouge et les Restos du Cœur.

Depuis sa création, le PEAD a bénéficié à 20 Etats membres² pour une enveloppe globale européenne d'environ **500 millions d'euros annuels, et a permis de venir en aide à 18 millions d'Européens dans le besoin (chiffres 2009)**.

Le PEAD en France

En 2011, la France a bénéficié d'une enveloppe de 78 millions d'euros, soit 15 % du PEAD, avec 13 % de sa population vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Pour les Restos, le PEAD équivaut à 23 % du budget alimentaire (2010-2011). Pour les autres associations, cette part du PEAD représente de un tiers à 50 % de leur budget. Les aides européennes sont donc essentielles à l'action des Restos du Cœur puisqu'elles représentent 18,5 millions d'euros annuels.

Remise en cause du PEAD : diminution des stocks et blocage politique

Depuis quelques années, la diminution très forte des stocks européens (règles du marché, insuffisance de la production agricole sur le marché mondial) a conduit la Commission à compléter cette distribution des stocks par des **achats sur le marché pour pouvoir maintenir le PEAD à ce niveau de 500 millions d'euros**. Ces achats, subsidiaires au départ, sont devenus depuis 2009 majoritaires par rapport à l'utilisation des denrées stockées.

L'Allemagne a attaqué cette dérogation, **ce qui a conduit la Cour de Justice Européenne, le 13 avril 2011, à limiter l'exécution du PEAD à l'écoulement des stocks et à proscrire les achats sur le marché (ou à les limiter à une très faible proportion)**.

En conséquence et conformément aux alertes formulées par les Restos depuis plusieurs années, si une réforme du texte n'est pas votée, la fin des stocks européens condamnera définitivement le PEAD.

Cette réforme du programme pourtant proposée et soutenue par la Commission Européenne et le Parlement Européen dès 2008 ne peut aujourd'hui aboutir, bloquée par des **Etats membres opposés**³ au PEAD, considérant à l'instar de l'Allemagne qu'il s'agirait d'une mesure sociale qui ne peut être financée par un programme agricole européen.

Or il n'en est rien ! Cette aide offre aux associations un socle stable de produits alimentaires, ce qui leur permet de fournir une nourriture saine et équilibrée à une population qui n'y a pas accès. Ce programme qui œuvre en faveur de la sécurité alimentaire trouve toute sa place dans la PAC.

1. Les stocks européens ont été conçus pour réguler les prix agricoles, et créés lors de la mise en place de la Communauté Européenne, dans le cadre de la Politique Agricole Commune. La constitution de ces stocks de produits agro-alimentaires pour faire remonter les prix déclenche des coûts de stockage importants (entrepôts frigorifiques gourmands en énergie, réduction du lait en poudre de lait, etc.) et ils représentent parfois plus que le coût de la matière première elle-même : stocker devient plus onéreux que donner. Pendant ce temps de nombreuses personnes en Europe ne mangent pas à leur faim et n'ont pas les moyens d'acheter sur les marchés.

LES FRIGOS EUROPE

Une année de mobilisation européenne

La réforme proposée par la Commission Européenne ne peut aboutir sans lever la minorité de blocage. Les Restos ont pris acte de la condamnation juridique du recours aux achats sur le marché en avril 2011, et ont lancé un vaste mouvement de sensibilisation pour convaincre la représentation démocratique européenne **de faire évoluer le règlement du PEAD.**

A l'instar du mouvement généré pour sauver la Loi Coluche en 2005, **les bénévoles des Restos se sont mobilisés pour convaincre les eurodéputés.** La quasi totalité des députés européens ont ainsi été contactés et sensibilisés au bien fondé d'une politique qui se préoccupe plus des humains que des structures.

De cette mobilisation sont nés plusieurs engagements : les eurodéputés attachés au maintien de l'aide européenne ont indifféremment témoigné leur soutien, interrogé la commission ou encore, **sous l'impulsion des Restos,** déposé une résolution au Parlement Européen. Le 7 juillet 2011, **la résolution demandant au Conseil des ministres européens de l'Agriculture de prendre ses responsabilités est adoptée à une large majorité des eurodéputés (85 %).** Ces derniers exigent du Conseil et de la Commission que **soit organisé le maintien de l'aide alimentaire à enveloppe constante au sein d'un régime transitoire pour 2012-2013,** et sollicitent une réforme à l'horizon 2014 pour un PEAD adapté et pérenne.

Asphyxie du PEAD en 2012 : la crise de l'aide alimentaire se profile

Au mois de juin, les ministres européens ne prennent toujours pas la mesure du problème. **La Commission Européenne,** régulièrement informée par les Restos de ses incertitudes pour l'avenir du programme et du manque de mobilisation de la classe politique, **a donc décidé d'annoncer de manière anticipée les montants de l'aide, alertant les Etats par l'exemple : le PEAD ne représente plus que 113 millions d'euros à partager entre les 20 pays européens contre 500 millions d'euros habituellement.**

L'enveloppe ainsi attribuée sur la base des stocks ne couvre pour 2012 que 1/5 du besoin des associations caritatives au moment où la crise se fait de plus en plus prégnante en Europe...

Les Restos mobilisent le plus haut niveau de l'Etat

Conscients que l'enjeu est de taille et doit être négocié directement entre les exécutifs nationaux, **les Restos ont interpellé les pouvoirs publics français et ont obtenu le soutien affiché du Chef de l'Etat comme des membres de son gouvernement.**

Depuis cet engagement a été pris en main sur le terrain par Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation lors de ses déplacements européens pour la sensibilisation au PEAD.

2. Les États membres sont libres de choisir de participer ou non au programme. Sous la pression de l'augmentation de la pauvreté, les Pays sollicitant le programme sont de plus en plus nombreux. En 2012, 20 pays ont sollicité le PEAD : la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande.

3. Liste des Etats opposés au PEAD : Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Danemark, République Tchèque, Suède.

Les associations d'aide alimentaire françaises unies dans le même combat.

C'est en juin 2011, au plus fort de la crise que les **quatre associations françaises bénéficiaires du PEAD** (Banque Alimentaire, Croix Rouge Française, Restos du Cœur, Secours populaire) **décident d'unir leurs efforts** dans une plateforme commune pour organiser la défense du PEAD et l'inscrire durablement dans le tissu institutionnel européen comme le garant de la sécurité alimentaire des plus démunis.

Cette mobilisation collective trouve son point d'orgue lors de la **conférence de presse du 19 septembre**, première conférence de presse commune des quatre Présidents des associations françaises organisant la distribution alimentaire, et qui a conduit à une forte mobilisation et une information large de l'opinion publique française.

Quelques mois pour convaincre en Europe

Si les Restos ont réalisé le travail de sensibilisation auprès des Parlementaires européens et nationaux, ayant notamment déclenché le vote de la résolution en juillet, ils ont également dès le mois de mai cherché à faire œuvre de pédagogie envers leurs homologues allemands.

Dès le 31 mai, une délégation des Restos rencontre pour la première fois le Président de la fédération allemande Die Tafel, Monsieur Gerd Hauser, qui assure chaque jour une distribution alimentaire auprès d'un million d'Allemands démunis.

Cet échange prometteur a débouché sur un déplacement des Restos au centre de distribution d'Erkner en banlieue de Berlin, le 16 septembre 2011, l'occasion pour **cette organisation d'afficher et de communiquer son soutien aux associations françaises**. Le 10 octobre dernier, lors d'un ultime déplacement à Berlin, ce sont cette fois-ci, l'ensemble des organisations caritatives allemandes qui communiquent leur soutien.

Le ministre de l'Agriculture français s'engage à procéder lui-même aux négociations diplomatiques avec les gouvernements des Pays composant la minorité de blocage.

Malgré les efforts conjugués pour éviter une crise alimentaire indigne de l'Europe, le durcissement des positions des pays européens réfractaires comme l'approche de l'hiver inquiètent fortement les associations françaises.

Poursuivre la construction d'un programme européen de sécurité alimentaire

Les ministres européens de l'Agriculture réunis par deux fois sous la nouvelle présidence Polonaise, **n'ont pas réussi à s'accorder sur l'avenir du Programme Européen d'Aide aux Plus Démunis (PEAD) et ont, une nouvelle fois, différé la décision.**

Après le dernier refus, le 20 octobre dernier, du Conseil Européen des ministres de l'Agriculture de prolonger en l'état le PEAD, les Restos et les trois autres associations françaises (bénéficiant elles aussi du PEAD) ont envoyé aux chefs d'état et aux peuples européens un appel au respect des principes fondamentaux que porte ce dispositif :

- 1. Respect du principe d'humanisme** : ce programme étant pratiquement l'un des seuls en Europe à se préoccuper des femmes et des hommes avant tout.
- 2. Respect du principe d'accès à tous**, y compris les plus faibles, à une alimentation suffisante, saine et équilibrée, pour favoriser la sécurité alimentaire.
- 3. Respect du principe d'aide d'urgence**, ouvrant la voie aux actions d'insertion durable.
- 4. Respect du principe de solidarité**, permettant aux pays ou régions endettées ou faiblement productrices en produits agricoles de pouvoir venir en aide aux plus pauvres.
- 5. Respect du principe de démocratie** prenant en compte l'avis d'une très large majorité des pouvoirs législatif (85 % des eurodéputés) et exécutif (Commission et 21 Etats sur 27).
- 6. Respect du principe de continuité et de stabilité**, afin de garantir en 2012 et 2013 un socle de produits alimentaires sur lesquels comptent 18 millions d'Européens à travers les associations, lesquelles n'ont, matériellement (sur les plans financier et logistique), pas le temps de trouver une solution alternative.

Nous défendons et défendrons farouchement tous ces principes, et aussi l'idée simple que notre association est un "contre pouvoir" à la misère qui doit s'exprimer pour défendre ceux que les pouvoirs publics n'entendent plus.

1. ASSOCIATION

1.1

PRÉSENTATION

Les Restos du Cœur sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis le 7 février 1992 sous le nom officiel "Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur".

Elle a pour but "d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes".

*Journal officiel du 14 octobre 1985
modifié le 07 novembre 1990*

Au cours de l'hiver 2010/2011, près de 109 millions de repas ont été distribués par l'association. Les Restos du Cœur ont, depuis leur création, franchi la barre de 1,4 milliard de repas servis.

Plus de vingt cinq ans après la création des Restos du Cœur, les carences alimentaires les plus graves ont sans doute presque disparu, mais la pauvreté a pris un autre visage : accidents de la vie, contrats précaires et travailleurs pauvres, jeunes de moins de 25 ans ne disposant pas du RSA, retraités disposant du seul "minimum vieillesse"...

Au-delà de l'aide alimentaire, les Restos du Cœur ont très vite étendu leurs actions à l'aide à la personne et à l'insertion. **Car pour sortir de l'exclusion, un repas ne suffit pas. Il faut aussi résoudre d'autres difficultés pour espérer une insertion durable** (retrouver un emploi, vivre sous un toit, etc.).

“
**EN FRANCE,
 8,2 MILLIONS DE
 PERSONNES
 VIVENT AVEC MOINS
 DE 754 EUROS
 PAR MOIS.**
 ”

Source : Insee, La précarité en France en 2009





**AU COURS DE L'HIVER 2010/2011,
PRÈS DE 109 MILLIONS
DE REPAS ÉQUILIBRÉS ONT ÉTÉ
DISTRIBUÉS PAR
60 000 BÉNÉVOLES.**

1.2

HISTORIQUE

1985/86 :

- Septembre 1985 : Coluche créé les Restos du Coeur. **Plus de 5 000 bénévoles distribuent 8,5 millions de repas durant l'hiver.**
- Coluche réclame l'ouverture des stocks européens à Strasbourg.
- Jean-Jacques Goldman crée la Chanson des Restos.

1990-1991

• **De nouvelles structures apparaissent** pour accompagner les bénéficiaires dans leur **parcours d'insertion** : les Camions du Coeur, les Relais du Coeur, les Toits du Coeur, les Jardins et Ateliers du Coeur...

1992-1994

- Les Enfoirés reprennent leurs concerts.
- Ouverture des premiers Restos Bébés du Coeur.
- L'été, une aide alimentaire est fournie à ceux qui n'ont aucune ressource. Celle-ci représente environ 15 % de ce qui est distribué pendant l'hiver.

1995

- **Inauguration d'un hébergement d'urgence** : la Péniche du Coeur à Paris, un répit pour les SDF.
- Premiers ateliers CLÉ (Communication, Lecture, Écriture) pour lutter contre l'illettrisme.

2007

- **Face à la flambée des prix des matières premières alimentaires**, l'Europe et la France accèdent à la demande des Restos d'accroître le budget du PEAD et de l'aide nationale.
- Aux cotés du monde associatif, les Restos participent à l'élaboration des 100 mesures prioritaires pour une nouvelle politique publique des personnes sans abri et mal logées.
- En octobre 2007, à l'issue de la mobilisation de toutes les associations, le président de la République réaffirme devant le Conseil économique et Social le principe de l'accueil humanitaire inconditionnel.

2008

- Au milieu de la crise économique et financière, les Restos font face à un **accroissement sans précédent du nombre de personnes à aider (+15 %) et servent 100 millions de repas.**

2009

- En janvier 2009, une convention cadre de trois ans signée avec le ministère de l'Emploi permet de sauver et de développer l'emploi de 1 500 contrats aidés dans les ateliers et chantiers d'insertion (ACI).
- En juin 2009, la Cour des Comptes publie son second rapport sur les Restos : les conclusions sont, comme en 2003, extrêmement favorables pour la gestion et les actions menées par l'association.

1987

- **Malgré la disparition de Coluche, une deuxième campagne s'organise** : en province, des associations départementales, en lien avec l'association nationale, se créent portant le nom et logo des Restos du Coeur.
- Répondant à la demande de Coluche, **l'Europe ouvre enfin ses surplus** aux associations fournissant l'aide alimentaire (PEAD).

1988-89

- **Les centres Restos décident de rester ouverts après l'hiver** pour apporter une aide et une écoute aux populations les plus fragiles : "l'intercampagne" est née.
- Le Parlement français vote à l'unanimité la "**Loi Coluche***".

1989

- Premier concert des Enfoirés.

2003

- **Parution du rapport de la Cour des Comptes** dont les conclusions sont très favorables aux Restos du Coeur pour leur gestion et les actions qu'ils mènent.
- **Très forte mobilisation des bénévoles pour sauver la loi Coluche**, remise en cause en août 2003 lors de l'examen de la loi sur le mécénat. La Loi Coluche 2 accorde un crédit d'impôt encore plus élevé : 75 %.

2005

- **Les Restos inquiets des incertitudes qui pèsent sur l'aide européenne (PEAD)** interpellent le ministère de l'Agriculture et le Parlement européen pour demander son maintien. Le budget du PEAD est sauvé jusqu'à 2006, et des solutions compensatoires sont à l'étude.
- **Les Restos du Coeur ont vingt ans, et servent désormais 75 millions de repas.**
- **La première collecte nationale est organisée.**

2006

- **Les Restos du Coeur poursuivent leur politique d'amélioration des équilibres nutritionnels et augmentent la part de fruits et de légumes frais.**
- Ils interpellent les candidats à la présidentielle pour qu'ils intègrent le Droit Au Logement Opposable dans leur programme (DALO), loi qui sera votée en janvier 2007.

2010

- **Les Restos demandent la sanctuarisation des lieux d'aide humanitaire** et obtiennent, avec la publication des circulaires Besson et Alliot-Marie, qu'aucun bénévole ne puisse être inquiété pour avoir aidé de façon désintéressée une personne en difficulté. Le Gouvernement propose à l'association de piloter la mise en oeuvre, en Ile-de-France, d'un entrepôt partagé avec les autres associations d'aide alimentaire.

2011

- Au cœur d'une crise économique qui dure et qui amène un nombre de personnes croissant dans les centres des Restos (+25 % au cumul des 3 dernières années), **les Restos s'engagent pour défendre et obtenir le maintien des financements des contrats aidés.**
- Face à la volonté d'une minorité de blocage d'empêcher le maintien du PEAD, les Restos défendent farouchement le principe de sécurité alimentaire en Europe.

*La loi Coluche permet aux donateurs de bénéficier d'un crédit d'impôt sur les dons faits aux associations.

1.3

FONCTIONNEMENT

L'ensemble "Restos du Cœur" se compose d'une Association Nationale et de 116 Associations Départementales réparties dans 96 départements (+ deux associations départementales en cours de création).

1.3.1 L'ASSOCIATION NATIONALE

Une Assemblée Générale (AG) d'environ 400 membres, au sein de laquelle siègent au moins deux membres de chaque Association Départementale (AD), se réunit une fois par an pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau Conseil d'Administration national (CA). Le CA désigne un Bureau comprenant 8 membres élus dont le président, le trésorier et le secrétaire général.

Le Conseil d'Administration national, qui se réunit une fois par mois, **définit la politique des Restos**, que le Bureau élu met en œuvre avec l'aide d'une équipe de bénévoles et de permanents. L'Association Nationale regroupe un certain nombre d'activités centralisées, dont elle fait bénéficier toutes les Associations Départementales :

1. Elle assure les **achats et l'approvisionnement** de la nourriture dans les départements. Les denrées achetées sont ensuite réparties par les Associations Départementales entre leurs centres de distribution.
2. Elle apporte **l'appui technique et l'aide financière** nécessaires aux actions d'aide alimentaire et d'aide à l'insertion.
3. Elle assure la **formation** de l'ensemble des bénévoles.
4. Elle veille au bon fonctionnement des Associations Départementales, contrôle et consolide leurs comptes.
5. Elle aide à la **cohérence des actions** des différents intervenants et à l'échange d'informations grâce au Comité des Missions Sociales (CMS), aux chargés de mission et aux Antennes qui font le lien entre le siège et les départements.
6. Elle assure **la communication** générale des Restos : relations avec la presse nationale et internationale.
7. Elle autorise ou interdit **les manifestations** faites au nom ou au bénéfice des Restos.
8. Elle mène **une politique de partenariat avec les entreprises** en veillant à protéger l'image des Restos.
Objectif : obtenir des moyens supplémentaires pour ses actions, des dons de compétences, et des débouchés pour les personnes en insertion professionnelle dans ses structures de retour à l'emploi.

1.3.2 LES ANTENNES

Afin de maintenir des liens étroits entre le siège national et les régions, dix Antennes nationales se répartissent géographiquement les interventions auprès des Associations départementales. Elles participent à la mise en œuvre des messages et de la politique de l'Association nationale. **Les Antennes informent, sensibilisent, observent et transmettent les suggestions des départements.**

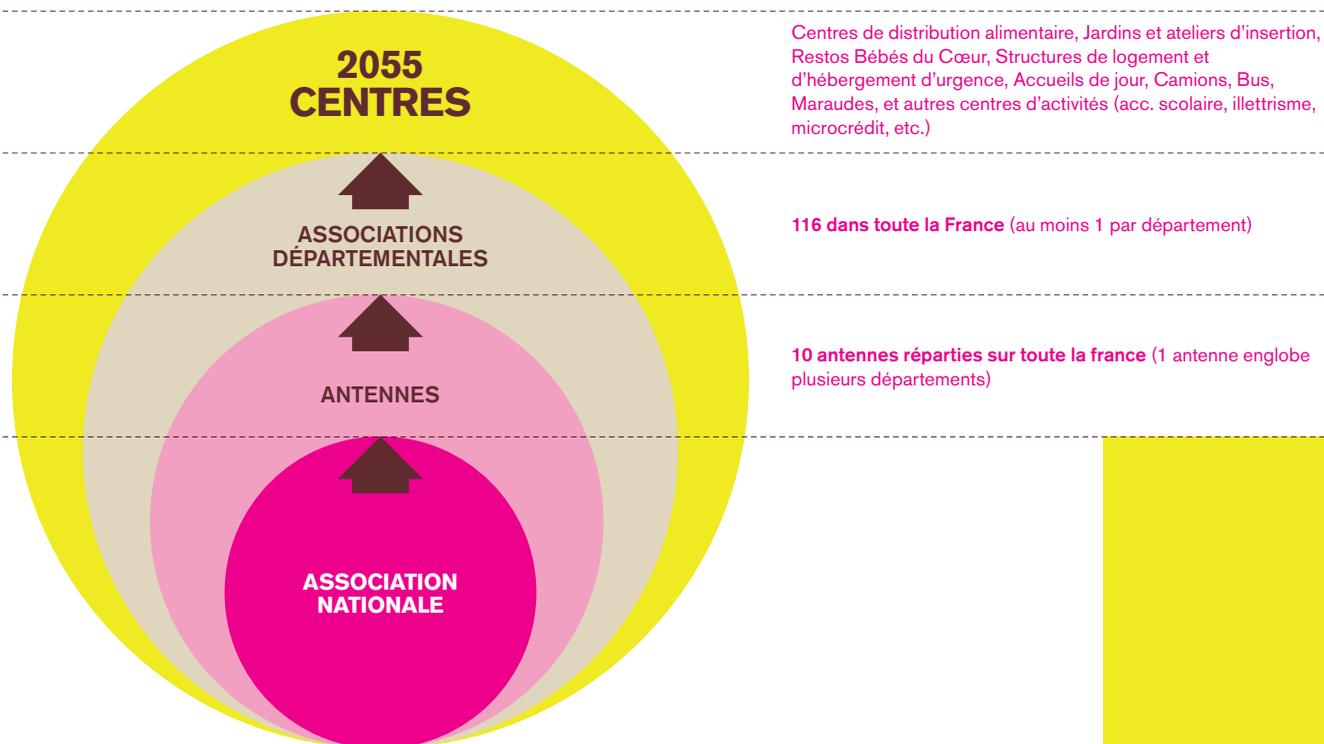
1.3.3 LES 116 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

Présentes sur tout le territoire, **les Associations Départementales sont autonomes juridiquement**. L'Assemblée Générale départementale (AG) est constituée des bénévoles du département. **Elle élit un Conseil d'Administration, un bureau, un président**. Les Associations sont cependant liées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément qui définit leurs obligations.

Ces 116 associations gèrent, animent et coordonnent sur le terrain l'aide alimentaire, l'aide à l'hébergement et les multiples activités qui contribuent à la réinsertion.

C'est un travail au quotidien que chacune d'entre elles assure avec conviction et efficacité grâce aux dizaines de milliers de bénévoles. A l'écoute de toutes les formes d'exclusion, elles apportent des propositions et de nouvelles initiatives qui contribueront à aider ceux que les Restos accueillent.

L'ORGANISATION INTERNE DES RESTOS



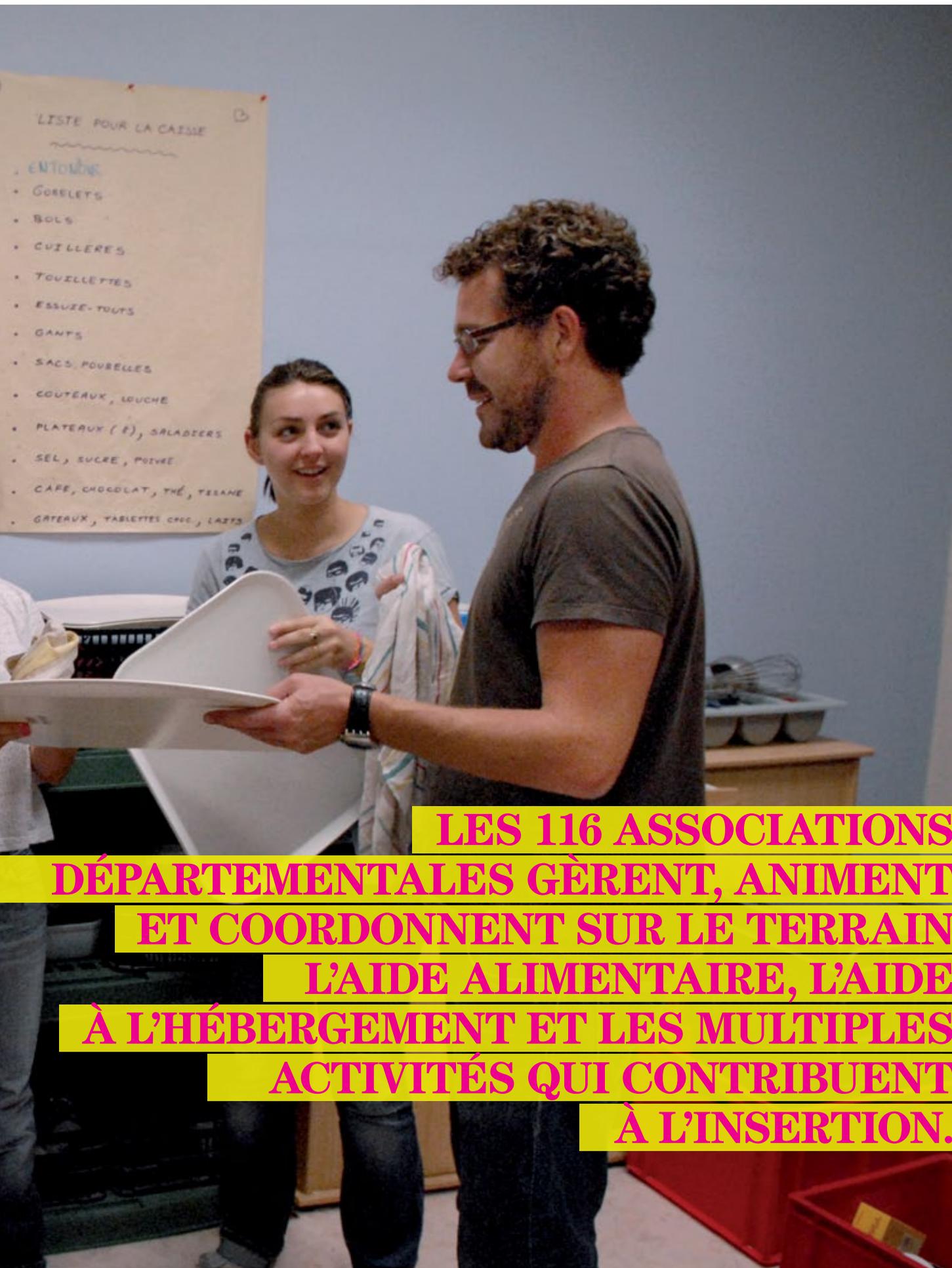
1.3.4 LES 2055 CENTRES D'ACTIVITÉS

Chaque Association Départementale, en fonction du nombre de bénévoles disponibles, de ses besoins et de ses projets départementaux, gère plusieurs sites d'activités : centres de distribution alimentaire, Restos Bébés du Cœur, chantier d'insertion, Jardin du Cœur, etc.

1.3.5 LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTAURANTS DU CŒUR :

1. Les Restos du Cœur – Les Relais du Cœur
2. Les Jardins des Restos du Cœur
3. Les Ateliers des Restos du Cœur
4. Les Relais Bébés du Cœur – Les Restos Bébés du Cœur
5. Les Toits du Cœur
6. La Péniche du Cœur
7. Les Petites Ruches des Restos du Cœur





**LES 116 ASSOCIATIONS
DÉPARTEMENTALES GÈRENT, ANIMENT
ET COORDONNENT SUR LE TERRAIN
L'AIDE ALIMENTAIRE, L'AIDE
À L'HÉBERGEMENT ET LES MULTIPLES
ACTIVITÉS QUI CONTRIBUENT
À L'INSERTION.**

1.4

BÉNÉVOLES ET SALARIÉS

Les Restos du Cœur fonctionnent principalement grâce au travail de 60 000 bénévoles. Parallèlement, et pour suivre les recommandations de la Cour des Comptes, les Restos ont professionnalisé un certain nombre de fonctions qui nécessitent un suivi quotidien (gestion, comptabilité, approvisionnements, secrétariat, etc.).

Au total, on compte à peine quelques centaines de salariés sur toute la France.

Être bénévole aux Restos est un engagement : c'est un service désintéressé aux personnes en difficultés qui requiert une régularité et une durée de présence permettant de construire une relation de confiance.

En 1985, les bénévoles étaient au nombre de 4 500. En 2010, ils étaient douze fois plus nombreux... Aussi différents que possible, répartis à travers toute la France, ils possèdent pourtant un point commun essentiel : **la fidélité à cette générosité initiale et à cet esprit de convivialité hors des instances politiques ou religieuses.**

Homme ou femme, étudiant, actif ou retraité, chaque bénévole trouve la place qui correspond à sa disponibilité et à son savoir-faire. Les Restos ont en effet des besoins extrêmement variés : logistique, distribution alimentaire, écoute et accompagnement mais aussi comptabilité, informatique, animation...

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

- 1 → **Respect et solidarité** envers toutes les personnes démunies.
- 2 → **Bénévolat**, sans aucun profit direct ou indirect.
- 3 → **Engagement** sur une responsabilité acceptée.
- 4 → **Convivialité, esprit d'équipe, rigueur** dans l'action.
- 5 → **Indépendance** complète à l'égard du politique et du religieux.
- 6 → **Adhésion** aux directives nationales et départementales.

Le non respect d'un ou plusieurs de ces six points peut engendrer une procédure statutaire d'exclusion du bénévole qui s'en écarte. Il en va de même si une Association Départementale ne respecte pas les règles communes du contrat d'agrément.

Ainsi, l'unité et la cohérence de l'Association sont garanties sur l'ensemble du pays, et chaque personne accueillie est assurée de recevoir le même accueil et d'être traitée avec équité.



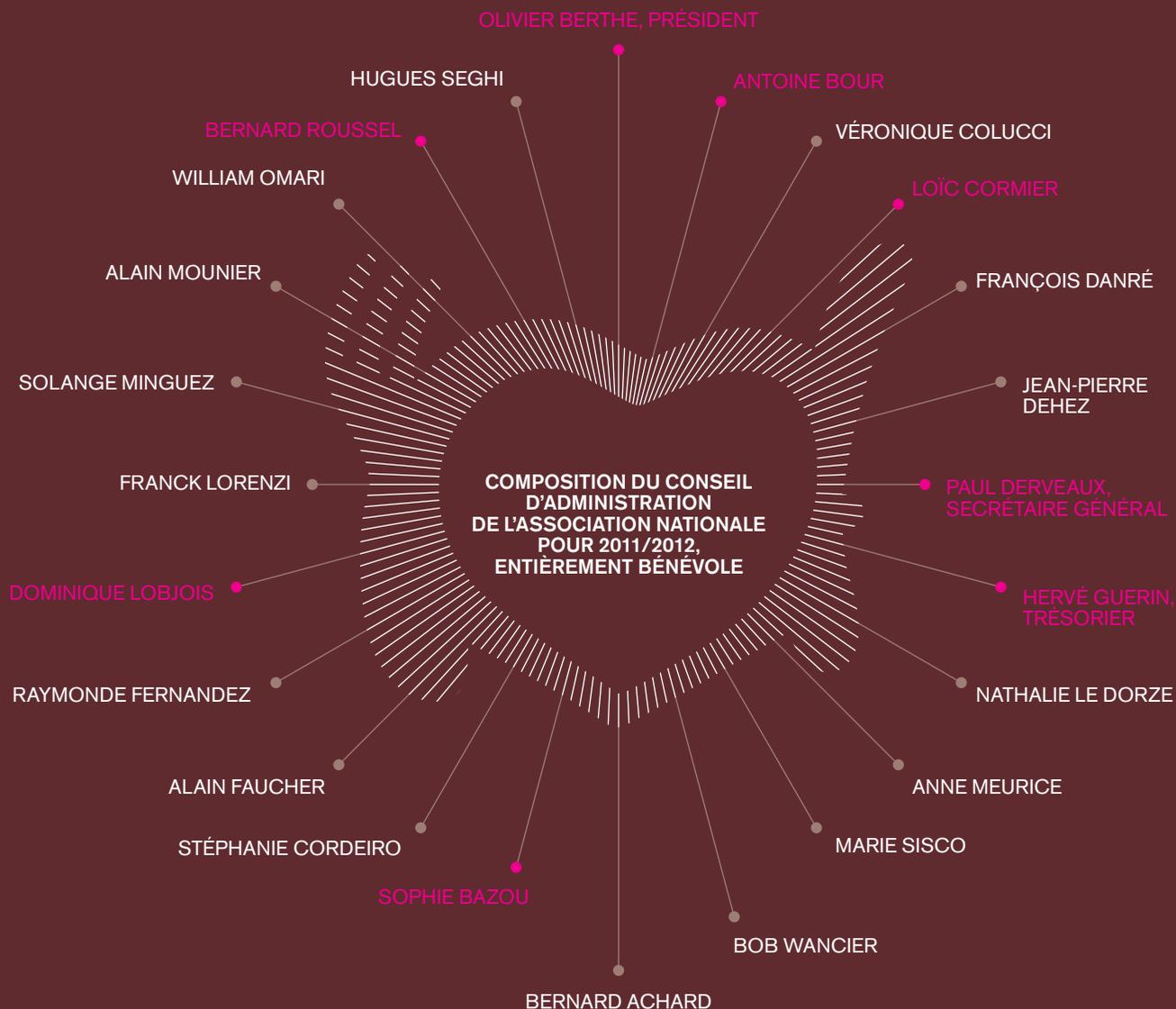
ZOOM :

RÉSEAU EMPLOI :

Pour développer l'insertion par l'emploi, il existe au siège national une équipe de 9 bénévoles et d'un salarié qui coordonnent 96 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et 68 jardins de proximité. Sur le terrain, chaque chantier d'insertion est en moyenne animé par une équipe de 3 bénévoles assistés de 2 encadrants professionnels pour organiser la formation et le travail d'une quinzaine de salariés en contrats aidés.

Dans un jardin de proximité, une équipe de 5 bénévoles en moyenne accueille et accompagne vers le travail de la terre une dizaine de personnes en difficultés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL ET MEMBRES DU BUREAU (-)



CHIFFRES DE LA 26^e CAMPAGNE

2010/2011

860 000

personnes accueillies.

30 000

bébés de moins de 12 mois aidés.

109 Millions

de repas distribués.

60 000

bénévoles.

2 055

centres et antennes.

62

Restos Bébés du Coeur.

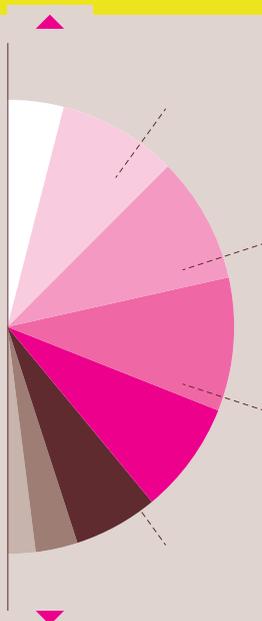
263

lits d'hébergement d'urgence.

2 035

personnes abritées.

1.5 CHIFFRES CLÉS

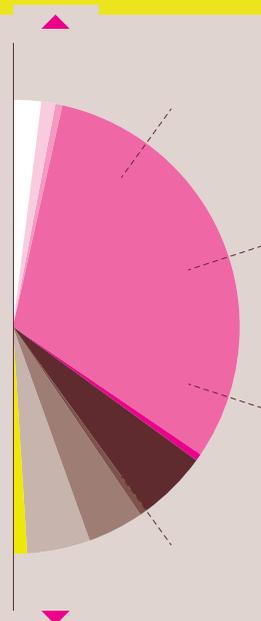


ÂGE DES DEMANDEURS

2010/2011

Aux deux extrêmes, **8 %** de jeunes de moins de 25 ans exclus du dispositif RSA et **10 %** de retraités qui ne peuvent plus espérer un emploi.

8 %	18 à 25 ans
17 %	25 à 31 ans
18 %	32 à 38 ans
19 %	39 à 45 ans
16 %	46 à 52 ans
12 %	53 à 59 ans
6 %	60 à 66 ans
4 %	Plus de 66 ans



SITUATION DES DEMANDEURS

2010/2011

7 % de personnes ayant un emploi mais devant tout de même recourir à l'aide des Restos : les "travailleurs pauvres".

4 %	Actifs CDI
2 %	Actifs CDD
1 %	Actifs contrats aidés
62 %	Demandeurs d'emploi
1 %	Préretraités
10 %	Retraités
1 %	Étudiants
8 %	Au foyer
9 %	Handicapés
2 %	Autres

629

logements en sous-location.

1 733

personnes en difficulté logées.

96

ateliers et jardins d'insertion ouverts toute l'année.

1 460

personnes en contrats aidés dans les chantiers d'insertion Restos.

3 114

premiers départs en vacances.

85 000

spectateurs des Rendez-vous au cinéma.

670

bibliothèques.

250

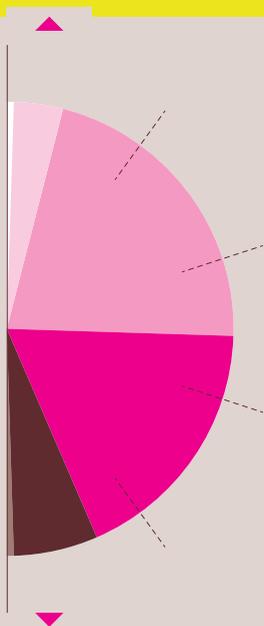
ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme.

540 000

donateurs.

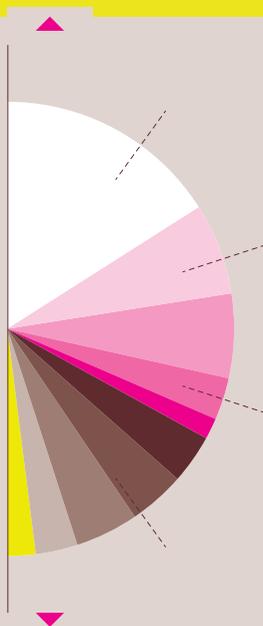
74 M€

de dons et legs reçus.

**SITUATION PAR RAPPORT AU LOGEMENT**

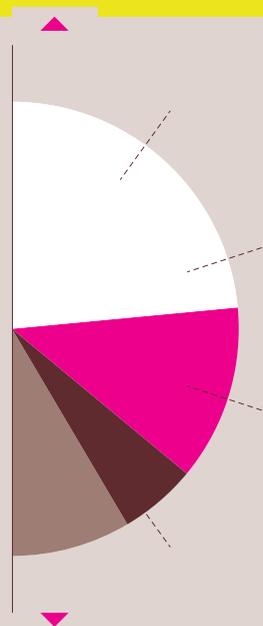
2010/2011

20 % des personnes accueillies par les Restos connaissent de graves difficultés pour se loger décemment.

**COMPOSITION FAMILIALE DES DEMANDEURS**

2010/2011

34 % de familles monoparentales.

**ANCIENNETÉ AUX RESTOS**

2010/2011

47 % des personnes accueillies viennent pour la première année.

1 %	SDF
7 %	Hébergement en centre d'accueil ou foyer
43 %	HLM
36 %	Privé
12 %	Situations précaires (hébergés chez l'habitant, en caravane ou à l'hôtel)
1 %	Autres

32 %	Personne seule
13 %	M* 1 enfant
12 %	M* 2 enfants
6 %	M* 3 enfants
3 %	M* > 3 enfants
7 %	Couples
8 %	Couple 1 enfant
9 %	Couple 2 enfants
6 %	Couple 3 enfants
4 %	Couple > 3 enfants

47 %	1 ^{re} année
25 %	2 ^e année
11 %	3 ^e année
17 %	+ de 3 ans

1.6

LES RESSOURCES ET LEURS EMPLOIS

1.6.1 LES DONNS

La plus grande partie des ressources de l'association provient des dons et legs (43.6 % en 2010/2011). S'y ajoutent les produits des opérations Enfoirés (près de 13.6 %) les subventions des collectivités publiques (17.3 % pour les organismes nationaux et 13.9 % de produits en provenance de l'Union Européenne). Par ailleurs, exceptionnellement cette année une compilation "les meilleurs des Enfoirés – 20 ans" a été éditée. Les ressources exceptionnelles liées à cette production représentent 5 % des ressources de l'association pour cet exercice.

Pour les dons en argent, plusieurs possibilités s'offrent aux donateurs : chèque, espèces, prélèvement automatique, virement, chèque restaurants, ou don en ligne sur :

www.restosducoeur.org/dons

Les Restos du Cœur, en tant qu'association reconnue d'utilité publique, sont également habilités à recevoir des legs, des donations et à bénéficier des assurances vies.

La loi TEPA* autorise désormais les particuliers à déduire de leur ISF les dons faits à des activités d'insertion (Ateliers et Chantiers d'Insertion par exemple) portées par des associations comme les Restos du Cœur.

À l'exception de l'unique mailing annuel (accompagné d'une éventuelle relance en janvier) qu'ils envoient, les Restos du Cœur n'autorisent aucun mailing de prospection financière et s'engagent formellement à ne vendre ou à n'échanger aucune information ou coordonnée personnelle.

Depuis 2010, les Restos du Cœur ont développé l'envoi d'emailing auprès des donateurs qui ont accepté de recevoir les actualités de l'association par mail. L'association se fait également connaître du jeune public en officialisant sa présence sur les Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.). Des outils de communication très peu coûteux qui permettent à l'association de développer sa notoriété auprès des nouvelles générations.

1.6.2 TRANSPARENCE

Rigueur et transparence sont les principes maîtres du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, les frais généraux sont réduits au strict minimum et les dépenses superflues interdites.

Grâce à cela, seuls 7,1 % des dépenses sont consacrés aux frais généraux (frais d'appel à la générosité + frais d'information et de communication + frais de fonctionnement). Les Restos sont membres du Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires : à ce titre, ils se soumettent volontairement et annuellement au contrôle de cet organisme qui délivre son agrément.

De plus, le bilan, le compte de résultat et le compte d'emploi des ressources combinés (c'est-à-dire regroupant l'Association Nationale et toutes les Associations Départementales) sont agréés tous les ans par deux cabinets de commissaires aux comptes. Depuis la création de l'association, ils ont toujours été rendus publics.

En outre, un contrôle approfondi de la Cour des Comptes, sollicité en 1999 par les Restos, a rendu un rapport très favorable à l'association en octobre 2003 (disponible sur www.restosducoeur.org).

En juin 2009, un nouveau rapport d'observations de cette même Cour concernant l'impact de leurs recommandations depuis 2003 a été publié. Ce rapport est extrêmement favorable et la Cour ne manque pas de souligner l'excellente gestion de l'association.

“
SEULS 7,1 %
DES DÉPENSES SONT
CONSACRÉS AUX FRAIS
GÉNÉRAUX
”

* Loi du 21 août 2007 en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat

En complément de ce triple contrôle externe indépendant, les Restos ont également mis en place un système complet de contrôle interne de la gestion financière et de la logistique de l'ensemble des associations locales. Il est animé par une cellule composée de spécialistes de la comptabilité et du contrôle de gestion. Appels d'offres et legs sont quant à eux étudiés par des Comités avant d'être soumis au vote du Conseil d'Administration.

La Cour des Comptes a souligné en 2003 et 2009 l'excellente gestion de l'association.

1.6.3 AUTRES RESSOURCES

Les dons en nature peuvent prendre des formes multiples : denrées alimentaires, bien sûr, mais aussi électroménager, bureautique, mobilier, ordinateurs... mise à disposition gratuite de locaux, de camions ou offres de services. Entreprises privées et organismes publics peuvent également apporter leur concours en contribuant à faire connaître l'action des Restos, notamment en offrant de l'espace sur leurs supports de communication.

Une collecte nationale (denrées alimentaires ou autres) est organisée chaque année par les bénévoles avec le soutien de supermarchés (mois de mars). Les dons en nature permettent de réduire la part du budget consacrée au fonctionnement et d'affecter ainsi plus de fonds à l'aide directe.

1.6.4 MANIFESTATIONS

Tout au long de l'année, divers événements artistiques, culturels, sportifs ou simplement festifs se déroulent dans le but de faire connaître l'action des Restos et de recueillir des fonds.

L'association est en effet autorisée à faire appel à la générosité du public, en respectant strictement les règles fixées par l'administration fiscale.

Dans la plupart des cas, **les Restos ne sont pas les organisateurs de ces événements et n'engagent aucun frais**. Aucune manifestation ne peut être organisée au bénéfice des Restos sans leur accord écrit préalable. Étant donné les conséquences fiscales ou parfois pénales que pourrait entraîner un événement mal préparé, seuls les projets précis

“
**LA COUR DES COMPTES
 A SOULIGNÉ EN 2003
 ET 2009 L'EXCELLENTE GESTION
 DE L'ASSOCIATION.**

”

et détaillés sont pris en compte. Aucun accord n'est donné oralement ni dans l'urgence.

En 2010/2011, les manifestations ont permis de récolter 1 156 000 euros.

1.6.5 LES ENFOIRÉS

Cf. page 30 et 31.

1.6.6 LES INTERDITS

Les Restos du Cœur interdisent toute quête ou vente d'objet à leur profit sur la voie publique ou à domicile. Afin de garantir la continuité de l'éthique et de l'image de l'association, il est interdit à toute personne, association ou société étrangère aux Restos :

1. L'utilisation d'urnes, tirelires ou procédés similaires destinés à recueillir des fonds.
2. Les opérations commerciales ou manifestations n'ayant pas eu l'agrément écrit des Restos du Cœur.
3. Les utilisations non autorisées du nom des Restos du Cœur, du logo et de la photo de Coluche.
4. La vente de "produits dérivés" (tee-shirts, badges, affiches, autocollants, photos, etc.).

EMPLOIS

En milliers d'euros

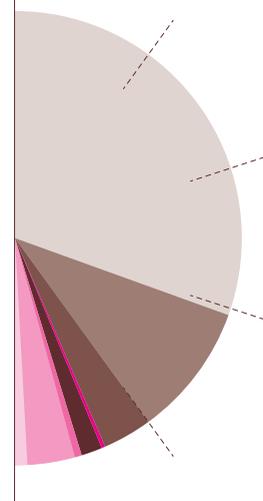
	Compte de résultat	Emplois des ressources de la Générosité du Public utilisés en N	Formules
1. MISSIONS SOCIALES	135 678	73 849	ST1
• DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ET RELAIS	103 161	63 501	
• LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE	6 081	2 092	
• CULTUREL, LOISIRS ET ILLETTRISME	1 637	618	
• ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI	20 461	5 331	
• ACCOMPAGNEMENT DES GENS DE LA RUE	2 196	707	
• AIDES DIVERSES ET PILOTAGE NATIONAL DES MISSIONS SOCIALES	1 468	1 164	
• FORMATION DES BÉNÉVOLES	673	437	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 007	0	ST2
• FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 007		
3. FRAIS ACTIVITÉ "ENFOIRÉS"	6 762	0	
4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 619	860	ST3
		74 709	T3=ST1+ST2+ST3
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	154 069		
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 621		
III. ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 785		
IV. EXCÉDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	11 395		
TOTAL GÉNÉRAL	168 869		
V. PART DES AQUISITIONS IMMOBILIAIRES BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉE PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		0	T5
VI. NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILIAIRES FINANCÉES PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		0	T5 BIS (NÉGATIF)
VII. TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		74 709	T6=T3+T5+T5BIS

Les colonnes 1 et 2 constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Le total des débits et crédits du CER est égal au total des débits et des crédits du compte de résultat.

À QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?

2010/2011

61,1 %	Distribution Alimentaire	3 %	Charges liées aux concerts des Enfoirés et aux CD/DVD
18,9 %	Actions d'insertion et pilotage des actions	1 %	Charges - Compilation "Le meilleur des Enfoirés - 20 ans"
7,1 %	Frais généraux	6,7 %	Fonds Propres
0,4 %	Formation des bénévoles	1,8 %	Divers



RESSOURCES

En milliers d'euros

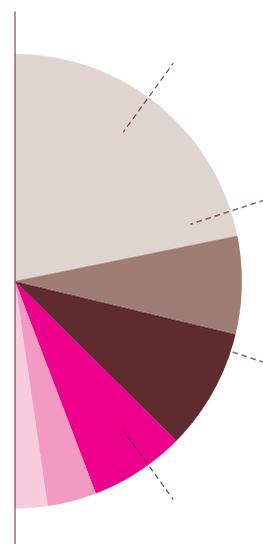
	Compte de résultat	Emplois des ressources de la Générosité du Public utilisés en N	Formules
REPORT DES RESSOURCES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC NON AFFECTÉES NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		0	T1
1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	74 758	74 758	T2
1.1 DONS ET LEGS			
• DONS MANUELS NON AFFECTÉS	62 109	62 109	
• DONS MANUELS AFFECTÉS	5 860	5 860	
• LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS NON AFFECTÉS	5 631	5 631	
• LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS AFFECTÉES			
1.2 AUTRES PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
• MANIFESTATIONS	1 156	1 156	
2. AUTRES FONDS PRIVÉS	0		
3. SUBVENTIONS	52 788		
• UNION EUROPÉENNE	23 530		
• ÉTAT FRANÇAIS	5 824		
• COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	9 799		
• AUTRES	13 635		
4. AUTRES PRODUITS	36 744		
• PRODUITS DE L'ACTIVITÉ "ENFOIRÉS"	22 911		
• AUTRES	13 833		
I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	164 293		
II. REPRISES DE PROVISIONS	213		
III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EX ANTÉRIEURS	4 362		
IV. VARIATION DES FONDS DEDIES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-49	T4
IV. INSUFFISANCE DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	0		
TOTAL GÉNÉRAL	168 869	74 709	T2+T4
MAXIMUM T6			T1+T2+T3
VII. TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		74 709	T6
SOLDE DES RESSOURCES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC NON AFFECTÉES NON UTILISÉES AU COURD DE L'EXERCICE		0	T7=T1+T2+T4-T6

Les colonnes 3 et 4 du tableau ont pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois et d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des campagnes antérieures.

D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?

2010/2011

43.6 %	Dons et Legs	13.6 %	Concert des Enfoirés, ventes de CD/DVD, etc.
13.9 %	Union Européenne	6.6 %	Produits divers et financiers
17.3 %	Autres organismes	5 %	Produits - Compilation "Le meilleur des Enfoirés - 20 ans"



ANNEXE EXPLICATIVE DE L'EMPLOI DES RESSOURCES

2010/2011

EMPLOIS En milliers d'euros			RESSOURCES En milliers d'euros		
	2010-2011	2009-2010		2010-2011	2009-2010
CHARGES OPÉRATIONNELLES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES			PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
• DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ET RELAIS	103 161	95 568	• DONS	67 971	62 300
• CULTURE, LOISIRS ET ILLETTRISME	1 637	1 947	• LEGS	5 631	3 160
• LOGEMENT, HÉBERGEMENT D'URGENCE ET AIDE AUX GENS DE LA RUE	8 277	7 602	• REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES ET NON UTILISÉES	4 362	968
• ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI	20 461	19 884	• MANIFESTATIONS ORGANISÉES AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR	1 156	941
• FORMATION DES BÉNÉVOLES	673	490	• PRODUITS DES CONCERTS DES ENFOIRÉS, DES DISQUES ET DES ACTIVITÉS ANNEXES	22 911	27 196
• AIDES DIVERSES	1 468	1 694	• MÉCÉNAT D'ENTREPRISES		
RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES NON UTILISÉES	1 785	5 181	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
CHARGES LIÉES AU CONCERT DES ENFOIRÉS, AUX DISQUES ET AUX ACTIVITÉS ANNEXES	5 006	5 448	• UNION EUROPÉENNE	23 530	20 648
CHARGES LIÉES AU MÉCÉNAT ET AUTRES CONCOURS PRIVÉS			• AUTRES ORGANISMES	29 258	32 188
FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ [1]	3 007	2 805			
FRAIS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION [2]	262	225	AUTRES PRODUITS	5 014	4 215
FRAIS DE FONCTIONNEMENT [3]	8 678	8 581			
FONDS SOCIAL STATUTAIRE	144	8	PRODUITS EXCEPTIONNELS	670	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	28	234			
CHARGES – COMPILATION "LE MEILLEUR DES ENFOIRÉS – 20 ANS"	1 756		PRODUITS – COMPILATION "LE MEILLEUR DES ENFOIRÉS – 20 ANS"	8 366	
PROVISION POUR RETOUR DISQUES DES ENFOIRÉS	1 130	3 215			
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	11 395	0	INSUFFISANCE DE L'EXERCICE	0	1 266
TOTAL DES EMPLOIS	168 869	152 882	TOTAL DES RESSOURCES	168 869	152 882
FRAIS GÉNÉRAUX [1+2+3] =	11 947	11 611			
	7,1 %	7,6 %			

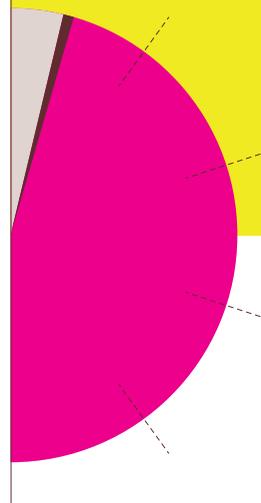
1.6.7 LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les fonds issus de la générosité du public comprennent les dons (y compris les abandons de frais des bénévoles de l'association), les legs, les donations et les produits des manifestations des Associations Départementales. **En 2010/2011, ils s'élèvent à 74.8 millions d'euros** contre 66.4 millions d'euros en 2009/2010, **soit une croissance de 12.7 %**. Les produits de la générosité du public représentent 44.3 % du total des ressources de l'association pour l'exercice 2010/2011 (43,4 % en 2009/2010).

Sur les cinq dernières années, les produits de la générosité du public sont inférieurs aux dépenses des missions sociales restant après imputation des subventions affectées.

Les ressources de la générosité du public financent donc en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions affectées obtenues.

Les abandons de frais des bénévoles des sièges sont mentionnés en frais de fonctionnement.



LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

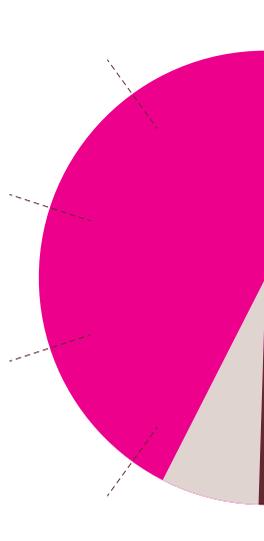
2010/2011



“

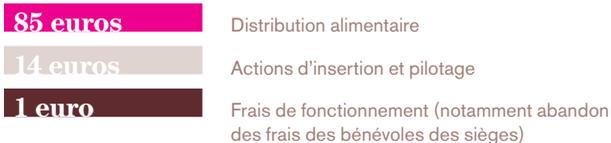
EN 2010/2011, LES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC S'ÉLÈVENT À 74,8 M€ (+12,7 %)

”



A QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?

2010/2011



1.6.8 LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

À L'ACTIF En milliers d'euros	Au 30/04/2011	Au 30/04/2010	AU PASSIF En milliers d'euros	Au 30/04/2011	Au 30/04/2010
ACTIFS IMMOBILISÉS [1]	16 884	14 988	FONDS ASSOCIATIFS	10 106	7 214
STOCKS ET EN-COURS	21 667	18 211	FONDS DE PRÉVOYANCE – RÉSERVES – RÉSULTAT – PROVISIONS	89 209	76 683
TOTAL DES CRÉANCES	21 831	30 475	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	5 643	7 325
LIQUIDITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES	64 523	53 160	FONDS DÉDIÉS	1 952	4 673
			DETTES	17 995	20 939
TOTAL GÉNÉRAL	124 905	116 834	TOTAL GÉNÉRAL	124 905	116 834

[1] L'évolution du poste immobilisation est en majeure partie due aux travaux d'aménagements des divers locaux occupés par l'association et au développement informatisé de la gestion de l'association.

1.6.9 ÉVOLUTION DES RÉSERVES

Le montant des fonds issus de la générosité du public étant inférieur à celui des missions sociales après imputation des subventions, on peut en déduire que **les réserves ne comprennent pas de fonds issus de la collecte publique.**

Il n'y a pas de dons collectés au cours des campagnes antérieures non utilisés.

En milliers d'euros	2010/2011	2009/2010	2008/2009
RÉSERVES-RÉSULTAT A.N.	75 126	64 696	65 794
CHARGES	114 370	111 234	105 718
MOIS D'ACTIVITÉ	7 mois	7 mois	7 mois

Les réserves de l'association sont destinées à assurer la pérennité de son fonctionnement et son autonomie, notamment en permettant les achats alimentaires indispensables à la campagne à venir dès le mois de juin, plusieurs mois avant que les ressources financières procurées par les dons ne soient parvenues à l'association. Elles représentent sept mois d'activité de l'Association Nationale (A.N.) au 30 avril 2011. Leur niveau est stable depuis 3 ans.



**LES RESSOURCES ISSUES
DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
FINANCENT EN PRIORITÉ LES
DÉPENSES OPÉRATIONNELLES
DES MISSIONS SOCIALES.**

1.7

LES ENFOIRÉS

Avec les interprètes de la Chanson des Restos (1985), Coluche forme la première bande d'Enfoirés : Jean-Jacques Goldman, Yves Montand, Nathalie Baye, Michel Platini et Michel Drucker.

Trois ans après la disparition de Coluche, et souhaitant aller un peu plus loin dans leur soutien à l'action des Restos, cinq Enfoirés décident de partir en tournée dans sept grandes villes et de reverser l'ensemble des bénéfices à l'association.

Jean-Jacques Goldman, Michel Sardou, Johnny Hallyday, Véronique Sanson et Eddy Mitchell sillonnent ainsi la France durant l'hiver 1989-1990.

Une soirée des Enfoirés a lieu ensuite tous les ans avec un nombre croissant de célébrités de tous horizons réunies autour de Jean-Jacques Goldman, et dans de nombreuses villes de France.

Les Enfoirés se retrouvent donc avec plaisir, se donnent à fond et gracieusement pour que ces soirées soient de réels succès. Mission grandement accomplie. Chaque année, l'événement représente près d'un quart des recettes de l'association. Les salles de spectacles sont toujours bondées, l'émission TV bat tous les records d'audience et les ventes de disques sont parmi les plus fortes du marché.

“

**NOUS SOMMES SIMPLEMENT
UNE CINQUANTAINE D'ARTISTES,
TOUS BÉNÉVOLES, QUI
NOUS METTONS AU SERVICE
DES PLUS DÉMUNIS.**

”

1.7.1 LE FONCTIONNEMENT

Chaque année, les Restos lancent un appel d'offres auprès des grandes chaînes de télévision, des radios et des maisons de disque pour la diffusion des concerts et la commercialisation des CD et DVD édités à cette occasion.

La Commission d'appel d'offres des Restos choisit alors les meilleurs partenaires tant sur le plan financier que sur la visibilité qu'ils offriront aux missions sociales de l'association. Puis, Jean-Jacques Goldman, accompagné d'une petite

équipe, conçoit un thème, un répertoire et une liste des personnalités susceptibles de bien vouloir offrir leur notoriété aux Restos du Cœur.

Une fois le thème lancé, c'est au tour des équipes techniques de se mettre au travail pour assurer le bon déroulement des concerts et de l'enregistrement de l'émission : costumes, son, lumière, structure, décors, accessoires, transports... C'est une véritable ruche qui s'active pour organiser un gigantesque événement à moindre frais.

Qu'ils soient prestataires, partenaires ou techniciens, chacun ajoute sa pierre afin que ces concerts rapportent le plus de bénéfices possibles aux Restos du Cœur : les directeurs de salles mettent le lieu à disposition gracieusement ; les compagnies de transports offrent des billets de train ou d'avion, les groupes hôteliers logent les équipes à très bas tarifs, etc.

En 2010/2011, les Enfoirés ont permis de récolter 31,277 millions d'euros (18,5 % des ressources globales) dont 8,366 millions d'euros (5 % des ressources) grâce à la compilation "Le meilleur des Enfoirés".

1.7.2 FOCUS SUR LES ENFOIRÉS 2011 : "DANS L'ŒIL DES ENFOIRÉS"

En 2011, c'est dans la toute nouvelle Arena de Montpellier et ses 13 000 spectateurs journaliers que la troupe des Enfoirés* a posé ses valises. Sept concerts en six jours où plus de 10 000 bénévoles étaient présents pour applaudir la troupe !

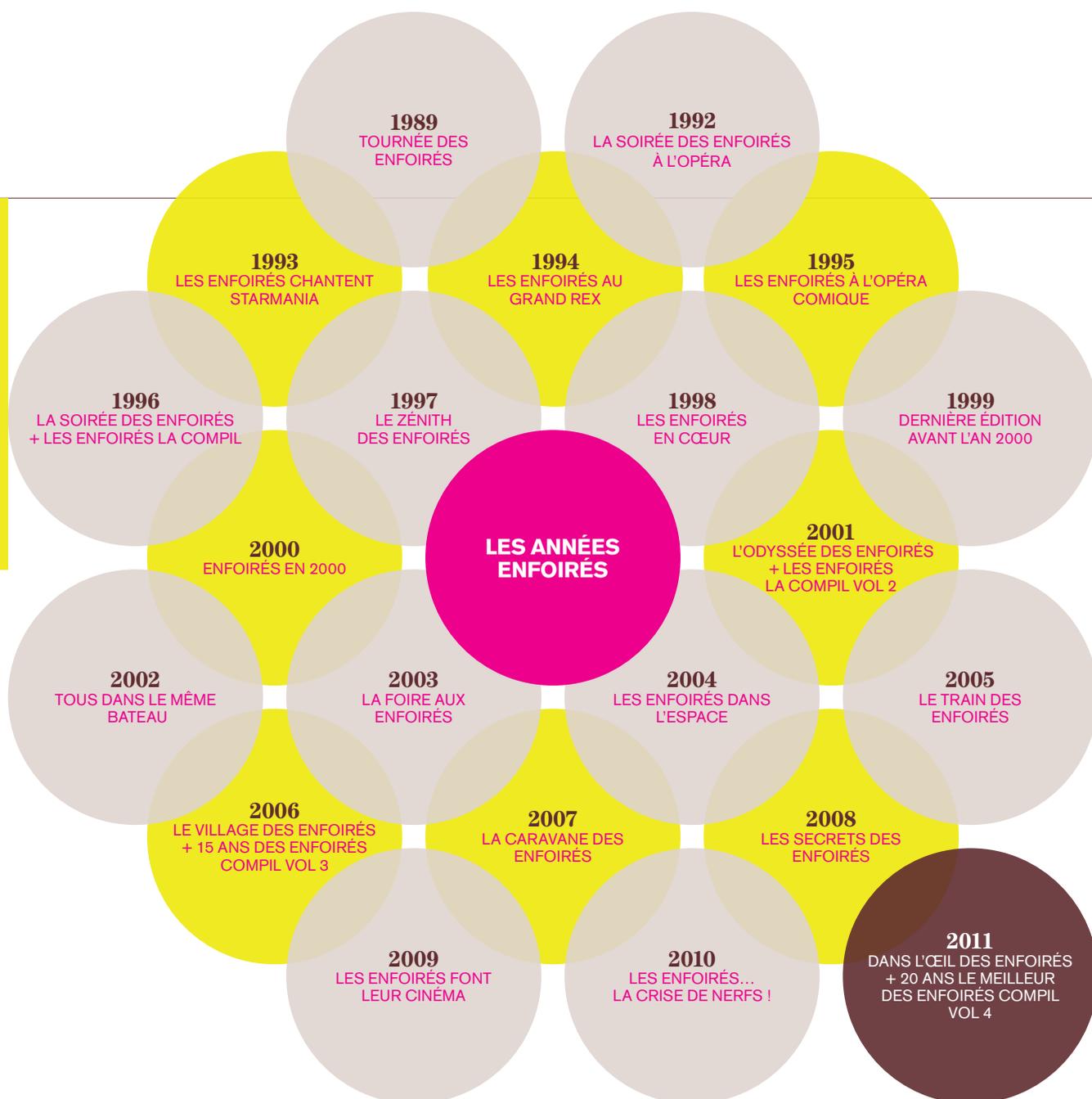
Ce sont également **12,531 millions de téléspectateurs** qui ont regardé, le 11 mars, la retransmission TV du concert.

Un record historique d'audience, jamais atteint depuis la création de ce spectacle.

Un fabuleux voyage au cœur d'un univers unique. Un 21^e spectacle exceptionnel dans lequel les Enfoirés ont mis toute leur énergie et tout leur talent.

Le magazine de 2^e partie de soirée, "Restos du Cœur et Enfoirés : même combat depuis 25 ans", a lui aussi été couronné de succès avec 2,4 millions de téléspectateurs. Laurence Ferrari et Harry Roselmack accompagnés d'Olivier Berthe, proposaient de replonger dans l'histoire de l'association depuis sa création en 1985 par Coluche.

A l'occasion des 20 ans d'existence des Enfoirés, les Restos du Cœur ont également édité, en décembre, une compilation des meilleures chansons, clips et fous rires de la troupe.



*Alizée, Tina Arena, Jean-Louis Aubert, Amel Bent, Alain Bernard, Laurent Blanc, Patrick Bruel, Thomas Dutronc, Patrick Fiori, Liane Foly, Fabien Gilot, Jean-Jacques Goldman, Grégoire, Jenifer, Michael Jones, Gérard Jugnot, Patricia Kaas, Claire Keim, Lââm, Camille Lacourt, Serge Lama, Michèle Laroque, Maxime Leforestier, Nolwenn Leroy, Amaury Leveaux, Sébastien Loeb, Lorie, Renan Luce, Christophe Maé, Mimie Mathy, Jean-Baptiste Maunier, Maurane, Kad Merad, Yannick Noah, Pascal Obispo, Hélène Ségara, Mc Solaar, Natasha St-Pier, Christophe Willem, Zaz et Zazie, dirigés par Guy Delacroix et ses musiciens.

